

Département de Saône et Loire – Canton de La Chapelle de Guinchay

Commune 71520 SAINT PIERRE LE VIEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2020

Le conseil municipal s'est réuni le 08 septembre 2020 à 20 heures sous la présidence du maire, Monsieur Cédric GRANDPERRET.

Présents : DORIN Michèle, SANVERT Jean-François, JUGNET Julie, BAMET Alain, BELICARD Antoine, CLAUDEL Jean-Charles, DAILLY Joëlle, JACQUET Vincent, PRADES Sébastien, RONDY Lydie

Absents : /

Monsieur BELICARD Antoine est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion a été approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

Compte Epargne Temps = CET

Le Maire explique au conseil le principe du CET, il s'agit d'un compte permettant aux employés communaux de solder leurs congés non pris sur l'année (du 1^{er} janvier au 31 décembre) et de les placer sur ce compte qui peut leur être restitué lors de la retraite ou avant si le salarié le souhaite sous forme de jours ou de rémunération. Ce compte est mis en place pour les trois employés communaux.

Le conseil approuve cette mesure à l'unanimité.

Révision du contrat horaire de la secrétaire de Mairie

Le maire explique qu'actuellement le contrat de la secrétaire est de 16 h par semaine payés 17h50. Il s'agit de 16 h de présence physique en mairie et 1h 50 pour la lecture des mails et urgences faites par la secrétaire à domicile en dehors des permanences. Le maire propose de passer le contrat à 20h tout compris avec une présence supplémentaire de la secrétaire en Mairie le mercredi après Midi sans ouverture au public.

Une demande est faite à l'organisme concerné pour une mise en place rapide de ce nouveau contrat.

Le conseil valide à l'unanimité.

Désignation des personnes pour le contrôle de la liste électorale.

Suite au changement de conseil, il est demandé à ce dernier de proposer une liste de personnes qui devra contrôler la liste électorale avant chaque scrutin. Cette liste doit être composée d'au moins un membre du conseil, Joëlle DAILLY est donc nommée à cette tâche. Ensuite le conseil propose 4 autres personnes, à savoir :

Jérôme DESBOIS

Viviane OSTLER

Marie Christine BAS

Charles BELICARD

Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement est une taxe demandée aux contribuables lorsqu'il font des travaux sur leur propriété nécessitant une demande de travaux ou un permis de construire. Il est demandé au conseil de voter le taux de la taxe d'aménagement. Le conseil valide à l'unanimité de reconduire le taux existant qui est de 1% sur le montant des travaux engagés.

Travaux logement communaux

Maison Berthoud :

Jean François Sanvert et Vincent Jacquet expliquent au conseil que les travaux de rénovations ont commencé, le plâtrier peintre Monsieur BRETON a fini de repeindre le plafond du rez-de-chaussée. La menuiserie Laffay a fourni un devis pour les volets roulants ainsi que pour la solidification des attaches des volets. Le conseil valide le devis. Il reste encore en attente les devis de l'électricité et de la plomberie réalisés par Anthony et Pierre Yves THEVENET.

Il est proposé au conseil de mettre en location ce logement à partir du 1^{er} octobre. Une personne est toujours intéressée.

Le conseil valide cette date.

Maison Pouly :

Antoine Belicard et Alain Bamet ont rencontré Madame Schietse de l'agence immobilière AGI à Matour pour faire estimer la maison. L'estimation de la maison est de 45 000€ hors frais d'agence. L'estimation a été faite gratuitement par l'agence.

Une personne actuellement en location sur la commune est potentiellement intéressée. Jean François se charge de contacter cette personne pour lui faire une proposition et une visite du logement. Il est proposé de mettre la maison en vente à 50 000 € avec les frais de notaire inclus.

Le conseil valide cette proposition.

Questions diverses

Rencontre des associations

Lors des dernières réunions le conseil a proposé de rencontrer les différentes associations de la commune. Le club La Rencontre a été rencontré le 24 août, il est proposé le planning ci-dessous pour la rencontre des autres associations.

le 21 septembre :

- 19h : Amicale de Saint Pierre
- 20h30 : Association de chasse

le 28 septembre :

- 19h : Saint Pierre en fleurs
- 20h30 : Mom en folie

le 5 octobre :

- 19h : Bibliothèque
- 20h30 : AMAP et Terre de possible

Le conseil valide ce planning.

Amicale et théâtre

Sébastien Prades demande au conseil s'il est possible de mettre la salle des fêtes à disposition de l'amicale de Saint Pierre pour que cette association puisse redémarrer les cours de théâtre qui réunissent environ 15 personnes tous les mardis.

Le conseil est d'accord pour que l'amicale dispose de la salle à partir du 22/09.

Représentant rallye de Matour

Julie Jugnet est désignée représentante de la commune pour les différents sujets et réunions qui concerneront le Rallye de Matour.

Enquête publique SAB Matour

Une enquête publique a été faite pour L'entreprise de métallurgie SAB à Matour, cette enquête a été approuvée et l'autorisation d'exploiter donnée à l'entreprise. Le Maire en fait un bref résumé au conseil.

Devis SEDI reliures des registres d'état civil

Un devis complémentaire de 248,98€ s'ajoute au premier de 672.04€.

Le conseil valide ce devis.

Commission CCID validée

Un courrier doit être envoyé aux personnes désignées.

Point rentrée Scolaire

Une rencontre avec l'enseignante de la maternelle a été faite par le maire et les adjoints, celle-ci demande l'amélioration de son local technique qui est insalubre.

Des devis vont être fait pour cette amélioration dans un premier temps. Et dans un second temps un bilan énergétique va être demandé pour le bâtiment de l'école.

La panne informatique a été réparée et tous les ordinateurs fonctionnent mais ils sont très vieux et un renouvellement de ce matériel sera à prévoir dans les années qui viennent.

Adressage

Trois courriers ont été fait :

- pour les Habitations principales
- pour les N° supplémentaires (habitation et location)
- pour les N° supplémentaires (habitations et annexes)

Les panneaux de lieux dit restent sur le bord des routes et chaque habitant est libre de le garder ou non dans son adresse.

ATD 71

Monsieur Nozières a fait part à la mairie de son souhait de venir faire un inventaire des ponts de la communes (étude demandée par l'ancien conseil) Jean François Sanvert et Cédric Granperret se chargent de prendre rendez-vous.

Visite bibliothèque

Les Membres de la bibliothèque proposent au conseil de visiter les locaux. Cette visite pourra s'organiser au moment de la rencontre avec les bénévoles.

Village solidaire

L'association village solidaire demande une rencontre avec des représentants du conseil municipal. Une date sera convenue ultérieurement, l'urgence étant de rencontrer les associations communales.

Logo Municipal

La secrétaire propose au conseil de refaire des enveloppes avec le logo municipal floqué dessus, et pourquoi pas par la même occasion refaire le logo de la commune. Des devis ont été demandés.

Place du 8 mai 1945

Le maire propose au conseil de fermer la place du 8 mai 1945 assez rapidement afin de la rendre piétonne. Une réflexion sur la mise en sécurité des enfants autour de l'école et de l'arrêt de bus est souhaitée. Dans cet objectif, il a rencontré le chauffeur du bus scolaire afin de revoir le cheminement du bus. Le maire rappelle que ce n'est qu'un projet et qu'il n'y a rien de concret pour le moment.

Fin du conseil Municipal à minuit quinze.

